

REGLEMENT INTERIEUR DU CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS Féminin CRC Féminin

Ce règlement intérieur définit l'organisation et la gestion du CRC Féminin de la région Occitanie. Il est un complément au règlement du CNC Féminin consultable sur le site de la FFPJP.

Composition

Le CRC Féminin est composé de 32 équipes dans une division unique (CRC F). Cette division est composée de 4 groupes de 8 clubs. Ces groupes sont composés par des clubs appartenant aux 4 zones géographiques définies.

Montées et descentes (voir tableau annexe)

Elles sont établies en tenant compte :

- Des équipes descendues de CNC F
- Des équipes montantes de CNC F.

Toutefois, toute équipe ayant déclaré forfait général en CNC ou ne se réinscrivant pas (quelle que soit la division du CNC), conformément au règlement national n'existera plus.

Dans le cas où toutes les équipes classées à la même place dans les 4 groupes ne montent pas (ou ne descendent pas), nous effectuerons un classement entre toutes les équipes placées au même rang dans les 4 groupes.

Ce classement sera utilisé pour effectuer d'éventuels repêchages d'équipe.

Phase finale

Les 2 premiers de chaque groupe, soit 8 équipes, participent à cette phase finale qui se déroulera sur un week-end.

Les rencontres des $\frac{1}{4}$ de finale opposeront par tirage au sort préétabli un premier de groupe à un second de groupe en évitant que 2 équipes issues du même groupe ne se rencontrent (voir annexe).

Les rencontres de $\frac{1}{2}$ finale se feront par tirage au sort préétabli.

Un match de classement aura lieu entre les perdants des $\frac{1}{2}$ finales.

Le nombre de montées en CNC F sera celui alloué par la FFPJP.

Calendrier

- Pour la phase de groupes
Un week-end à 3 matchs et 2 journées en dimanche à 2 matchs selon un calendrier établi chaque année identique à celui des CNC
- Pour la phase finale
Sur un week-end en novembre
Samedi après-midi : $\frac{1}{4}$ de finales
Dimanche matin : $\frac{1}{2}$ finales
Dimanche après-midi : finale et match de classement
- Horaires :
 - Sur un week-end à 3 matchs, le premier débutera le samedi à 14 heures, le second débutera le dimanche à 8 heures 30 et le troisième le dimanche après-midi à une heure déterminée par le jury
 - Sur une journée à deux matchs, le premier débutera à 8 heures 30 et le second à une heure déterminée par le jury

Aide financière aux clubs

Par journée de compétition, le Comité Régional versera à l'issue de la compétition :

- Une indemnité de déplacement pour 2 voitures selon le barème « Via Michelin » pour une voiture familiale à essence sur le trajet le plus rapide sur le trajet aller-retour entre le lieu de la compétition et l'adresse du siège social du club
- Un forfait de restauration de 70,00 € par équipe et par journée.

Pour le week-end à 3 matchs :

- Si le club est situé à plus d'une heure de route du lieu des rencontres :
 - Une indemnité de déplacement pour 2 voitures selon le barème « Via Michelin » pour une voiture familiale à essence sur le trajet le plus rapide sur le trajet aller-retour entre le lieu de la compétition et l'adresse du siège social du club.
 - Un forfait de restauration de 70,00 € par équipe et par journée.
 - Une indemnité forfaitaire d'hébergement de 120,00€
- Si le club est situé à moins d'une heure de route du lieu des rencontres :
 - Une indemnité de déplacement pour 2 voitures selon le barème « Via Michelin » pour une voiture familiale à essence sur le trajet le plus rapide sur le trajet aller-retour entre le lieu de la compétition et l'adresse du siège social du club pour chaque jour.
 - Un forfait de restauration de 70,00 € par équipe et par journée.

Pour la finale, les clubs qualifiés pour la deuxième journée percevront un forfait d'hébergement de 120,00€ sous réserve que le siège du club soit situé à plus d'une heure de route du lieu de la finale.

Charges du club organisateur

- Terrains

Préparer 16 terrains numérotés et tracés à la ficelle (largeur 4 m. et 15 m. de long) toutefois il pourra être accepté, à titre exceptionnel, que ces dimensions soient réduites sans être inférieures à 3 m. de large sur 12 m. de long. Si possible les terrains devront être clos par des barrières ou par une corde, placée au minimum à 1 mètre de la ligne extérieure.

Prévoir un ou deux terrains réservés à l'épreuve de tir.

Annexes

Tirage au sort de la phase finale à 8 équipes

- Quarts de finale :
 - 1° groupe A contre 2° groupe C (Quart 1)
 - 1° groupe B contre 2° groupe D (Quart 2)
 - 1° groupe C contre 2° groupe B (Quart 3)
 - 1° groupe D contre 2° groupe A (Quart 4)
- Demi-finales
 - Vainqueur du Quart 1 contre vainqueur du Quart 2
 - Vainqueur du Quart 3 contre vainqueur du Quart 4

MONTEES ET DESCENTES

Cas n°1: AUCUN CLUB NE DESCEND DE CNC	
ANNEE N	ANNE N+1
2	19
19	13
11	
32	32
Cas n° 2 : UN SEUL CLUB DESCEND DE CNC	
ANNEE N	ANNE N+1
2	18
18	13
12	1
32	32
Cas n° 3 : DEUX CLUBS DESCENDENT DE CNC	
ANNEE N	ANNE N+1
2	17
17	13
13	2
32	32

CODE DE COULEURS	
	MONTEE en CNCF
	MAINTIEN en CRCF
	DESCENTE EN CDC
	MONTEES DE CDC
	DESCENTE DE CNCF

Cas n° 4 : TROIS CLUBS DESCENDENT DE CNC	
ANNEE N	ANNE N+1
2	16
16	13
14	3
32	32